

# REPUBLICHE CENTRAFRICAINE

## Unité-Dignité-Travail



55<sup>ME SESSION DE L'ADMISIÓN SUR LE STATUT DE LA FEMME</sup>

New York 22 Février au 4 Mars 2011

### ALLOCUTION DE LA DÉLEGUE DE LA P.G.C.A

*Mademoiselle TEËMIA KOSSEMADJO KUMAGHA*

*Expert en Genre et Développement*

*Chef de Service du Planification et de la*

*Protection des Groupes*

*Vulnérables, en Ministère des Affaires Sociales, de*

*La Solidarité Nationale et de la Famille*



Monsieur le Président,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres, Chefs de délégations,

Excellences Messieurs les Ambassadeurs

Honorables Délégués,

Distingués Invités,

Le Gouvernement et le peuple centrafricain par ma voix, tiennent à exprimer leur profonde gratitude pour l'engagement des femmes dans la lutte contre la pauvreté et la malnutrition, leur rôle de la femme et adhèrent entièrement au Thème de cette année, à savoir : « Accès des femmes aux ressources et leur participation à l'éducation, à la formation, aux sciences et à la technologie, y compris pour la promotion de l'accès à l'énergie et à l'eau, à un emploi et à un travail décent ».

Je me fais l'honneur de nommer Mme Michelle BACHELET pour son nomination en tant que Secrétaire Générale des Nations Unies et Directrice Exécutive de l'Agence pour l'environnement mondial.

La République Centrafricaine soutient fermement l'autonomisation des femmes, parce que confiantes que les efforts déployés dans le sens de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ne sont qu'un moyen d'assurer l'avenir. Mais ces actes concrets qui seront posés, étant donné que les besoins prioritaires et spécifiques des femmes et des filles seront pris en compte par la communauté internationale et que des réponses idoines qui peuvent être apportées.

Monsieur le Président,

Distingués invités,

Mesdames, messieurs,

Le développement durable et harmonieux est un processus qui concerne tous les hommes et toutes les femmes, doivent être réalisés par le biais d'un accès plus large à l'éducation, à l'emploi, à la science et à la technologie pour toutes les personnes prenant part à une société.

En Avril 2000, le Forum Mondial sur l'éducation a été tenu à Dakar, ayant pour le thème : « Aliments clés visant l'élimination de la pauvreté.

C'est dire que l'accès à l'éducation, à la formation, à la science et à la technologie ne peuvent qu'apporter le développement d'une nation...

En effet, l'éducation pour tous et une formation adéquate sont le boulevard à améliorer la qualité de vie des individus et des communautés, notamment des groupes les plus vulnérables. Par conséquent, la parité homme-femme devrait être veillée à faire en sorte que l'atteinte des objectifs de la Convention sur l'élimination de toutes les formes d'oppression et d'exploitation des femmes et des OMD.

La République Centrafricaine défend l'accès des femmes et des filles à un emploi et à un facteur incontournable dans la construction de la paix.

Malheureusement, mon pays évolue dans un contexte où les rapports de domination et les disparités entre hommes et femmes sont très prononcés.

Le système éducatif en général et l'enseignement en particulier constituent une préoccupation du Gouvernement.

En effet, les indicateurs révèlent une persistance dans les inégalités entre garçons et filles année en année. Seulement 43% de filles sont inscrites à la première année du Fondamental 1.

Dans l'enseignement supérieur, les filles sont très rares, moins nombreuses que les garçons et seulement 2% de filles terminent leur cycle en médecine.

73% des élèves d'âge scolaire sont des filles, 10% d'entre elles seraient l'impliquées dans des actes de violences sexuelles au sein de l'établissement et sur le chemin de l'école, en particulier dans les zones rurales et défavorisées.

Sur le plan économique, les femmes et les filles sont confrontées à de nombreux obstacles qui les prédestinent pour le secteur informel.

Sur le plan social et culturel, la tradition, les us et coutumes les empêchent d'avoir la même information sur leurs droits et les opportunités, l'accès à des emplois décent et à des décisions surtout à des postes électifs...

- La faiblesse du secteur, entraîné à un environnement économique défavorable aux affaires, freine la création d'emplois pour les femmes et les filles frappées ainsi de plein fouet par le chômage.
- Le manque de structures d'encadrement et d'un système cohérent de crédit dans l'économie agricole, le taux élevé d'analphabétisation, la faible formation en instruction, de formation freinent les possibilités d'emploi pour les filles et les femmes. Si elles sont formées, l'inadéquation formation-emploi limite leur accès au marché du travail.
- Faire face à ces défis, le Gouvernement transpose ses efforts considérables en intégrant la dimension Genre dans les instruments normatifs et financiers, principaux outils de son programme :
- Adoption en mars 1997 d'un nouveau code de la famille ;
  - Adoption en décembre 2004 d'une nouvelle Constitution qui renforce l'égalité de Genre et qui inclut des mesures plus poussées pour les femmes ;
  - Mise en place en 2005 d'un Document de Politique publique sur l'équité et l'égalité quant à l'accès à l'information, à l'emploi et à la profession ;
  - Intégration de la dimension Genre dans le Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté ;
  - Crédit à la population communautaire populaire faites en zone rurale avec l'appui financier de l'UNICEF ;
  - Mise en place d'un Comité sectoriel « Egalité de Genre et Réduction de la pauvreté », chargé de l'élaboration de stratégies dans les programmes en matière de Genre sous la houlette du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale et de la Famille ;
  - Implémentation des Programmes Genre dans la quasi-totalité des ministères, à l'effet de s'assurer de la prise en compte effective d'éléments d'égalité et d'équité dans les programmes et projets ;
  - Appui à l'encadrement des cours de lycée portant sur l'amélioration de : La santé de la reproduction des femmes et l'autre sur la protection identitaire des enfants contre les violences notamment les violences basées sur le Genre ;
  - Mise en place d'un DPLI pour promouvoir l'enrôlement et le maintien des filles à l'école à travers :
    - la suppression des droits d'écolage pour les filles,
    - la mise en place de bourses scolaires avec l'appui du PAM,
    - L'octroi de bourses pour les étudiantes ayant choisi les filières scientifiques,
  - Le Gouvernement s'emploie à sensibiliser les communautés sur la lutte, la prévention et la lutte contre les violences, en partenariat avec les ONG.

Monsieur le Président.

Honorables invités,

Mesdemoiselles et Messieurs,

Un dialogue permanent devrait s'instaurer dans nos Etats entre tous les acteurs, afin de réaliser l'objectif 2 des Objectifs du Développement.

La République Centrafricaine tient à faire son engagement à mettre en œuvre la CEDEF, la Plateforme, les partenariats publics privés, les réseaux de femmes, les organisations non gouvernementales.

Nous devons conjuguer nos efforts pour une meilleure sécurité sociale.

Je vous remercie pour votre aimable attention.